

**Saint-Victor-sur-Rhins**  
**décembre 2019**  
[www.stvictorsurhins.fr](http://www.stvictorsurhins.fr)

**Edito de M. le Maire**

La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique à donner la priorité à la prévention de la production de déchets. Le programme national de prévention des déchets (PNPD) fixe les objectifs visant à :

\* Réduire de 10% les déchets ménagers par habitant par la mise en place d'actions dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

- La lutte contre le gaspillage alimentaire
- La démarche « stop pub »
- La réduction des sacs plastiques.

\* Porter à 65% les tonnages orientés vers le recyclage ou la valorisation organique à l'horizon 2025 par :

- La vulgarisation du compostage
- La méthanisation

\* Réduire de 50% les déchets admis en installations de stockage (enfouissement) à partir de 2025 : au niveau de Roannais 40 000 tonnes de déchets sont enfouies sur 150 000 tonnes produits, l'objectif fixé est de réduire le tonnage enfoui de 20 000 tonnes.

Dans le but d'atteindre ces objectifs fixés par la loi, la COPLER a décidé :

- D'appliquer et d'étendre les nouvelles consignes de tri sur l'ensemble du territoire ;
- De modifier le mode de collecte par un passage tous les 15 jours en porte à porte, avec la fourniture de bacs individuels ou collectifs.

La COPLER a fait ce choix afin :

- D'encourager le tri en le simplifiant
- De mettre à profit l'optimisation de ses circuits de collectes des déchets ménagers
- D'améliorer les performances de tri
- De diminuer les quantités d'ordures ménagères
- De permettre d'être moins impacté par les hausses programmées de la taxe globale sur les activités polluantes.

**GUIDE DU TRI**  
*Gérer nos déchets*

**Points d'apports volontaires (PAV) :**

**3 sur la commune :**

- A la salle des sports



**Attention : les cartons doivent être compactés et pliés.**

- A Gouttamond

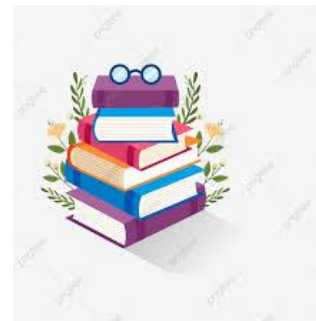


- route d'Amplepuis



**Astuce : mettre un stop pub sur votre boîte aux lettres.**

**Livres :** déchèterie de Matard ou dépôt à la mairie pour la box à livres ou la bibliothèque.



**Dans le bac à vêtements, je mets :**



Ces PAV contiennent des colonnes de tri pour le verre, le papier et pour les emballages. Ils sont actuellement relevés par un prestataire privé. Les PAV ne vont pas disparaître mais cette extension de consignes de tri aurait suscité une augmentation de 40% de volume donc des rajouts de colonnes, une augmentation de passage du prestataire et des allées et venues trop fréquentes pour les usagers.

**Déchèteries**

**2 sur le territoire de la COPLER :**

- **Déchetterie de Croizet-sur-Gand**  
 Lieu-dit Matard  
 42540 CROIZET-SUR-GAND  
 04 77 63 21 13  
**Ouverture du mardi au samedi** de 9h à 12h et de 14h à 17h
- **Déchèterie Régny**  
 Lieu-dit Billard -Route de Roanne  
 42630 REGNY  
 04 77 63 06 68  
**Ouverture Du mardi au vendredi** de 14h à 17h **et le samedi** de 9h à 12h et 14h à 17h.





Les déchets ménagers non triés sont actuellement enfouis à Cusset (03) et cela coûte à la COPLER 268,75 €/tonne. En 2018, 2 177 tonnes ont été enfouis.  
Les emballages recyclés nous reviennent à 6,03 €/tonne d'où l'intérêt de privilégier le bac jaune !

Afin d'allier écologie, économie et facilité de tri, la COPLER a pris la décision de changer son mode de ramassage.  
Les foyers seront munis de bacs plus ou moins grands selon la taille de ceux-ci.

## 2 bacs :

### 1 jaune



Tout l'aluminium : barquette, canette, papier aluminium, opercule de yaourt, aluminium entourant les bouchons de champagne, blister de médicament, dosette café...

**Attention : La vaisselle en inox se dépose en déchèterie.**

Briques alimentaires, emballages carton.

**Tout le plastique :** bouteille, bidon, flacon, sachet congélation, film plastique, barquette en polystyrène, sac en plastique, barquette et pot plastique, tubes de dentifrice ou cosmétiques...

**Attention : le plastique dur : ecocup, Tupperware... se dépose en déchèterie.**

Voilà ce que nous pouvons, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, mettre dans la poubelle jaune. Il faudra les mettre en vrac sans sac poubelle, sans être lavé, ne pas les imbriquer mais nous pouvons compacter les emballages (bouteilles...).

Tous ces emballages sont envoyés au centre de tri PAPREC à Chassieu pour y être triés par matière.

### 1 gris



Restes alimentaires

Couches usagées, serviettes hygiéniques, mouchoirs en papier, serviettes en papier, lingettes, cotons à démaquiller, coton tige, fil (rôti, saucisson...), filet de pommes de terre, vaisselle cassée, silicone, papier alimentaire ingraissable (papier emballage utilisé par les bouchers, épiciers)

**Astuce :** acheter du réutilisable, compostable ou utiliser des Tupperware

Possibilité de prêt de couches lavables auprès de la Copler.

**Les deux bacs seront ramassés simultanément les lundis des semaines paires. Un calendrier vous a été distribué.**

**Nous vous rappelons néanmoins que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !**

### Compost :



La Copler propose des composteurs à la vente. Deux tailles de composteurs sont proposées :

- Un composteur d'une contenance de 400 L au prix de 30 € avec un bio seuil
- Un composteur d'une contenance de 600 L au prix de 35 € avec un bio seuil.



## Composter c'est facile

### CE QUE JE METS DANS MON COMPOSTEUR

#### DÉCHETS DE CUISINE

- Coquilles d'œufs
- Épluchures
- Filtres à café
- Pain
- Restes de fruits et légumes
- Sachets de thé
- Serviettes en papier
- Essuie-tout
- Algues

#### DÉCHETS DE JARDIN

- Branchages de petites tailles
- Feuilles\*
- Fleurs coupées, séchées
- Mauvaises herbes sans graines
- Plantes séchées
- Tailles de haie\*
- Tonte de gazon\*

\* en quantités limitées

#### AUTRES

- Cendres de bois éteintes et sèches
- Scierie de bois non traité

### CE QUE JE N'Y METS PAS

#### DÉCHETS DE CUISINE

- Coquilles
- Crâtes de fromage
- Déchets de viande et os
- Écorces d'agrumes
- Huiles végétales
- Laitages
- Matières grasses
- Morceaux de poisson

#### DÉCHETS DE JARDIN

- Gros branchages
- Liserons et plantes rampantes
- Mauvaises herbes avec graines
- Plantes et fruits malades
- Plantes et végétaux traités
- Résineux (thuyas, cyprès, cupressus, aiguilles de pin...)
- Feuilles vernissées (lierre, laurier...)

#### AUTRES

- Bois de palettes, contre-plaqué
- Journaux, magazines, papiers glacés

Pour se procurer un composteur, vous pouvez contacter le service déchets de la CoPLER en appelant au 04 26 24 10 04 ou [dechets@copler.fr](mailto:dechets@copler.fr).

Un doute ou une question n'hésitez pas à contacter : [www.consignedetri.fr](http://www.consignedetri.fr) ou [www.copler.fr](http://www.copler.fr) ou [dechets@copler.fr](mailto:dechets@copler.fr)



## L'ÉTAT-CIVIL



### Ils sont nés

COILLARD Ana 16 septembre  
VALLIER Elio 13 novembre

## LES PROCHAINES MANIFESTATIONS



### JANVIER

#### Vœux du Maire

vendredi 17, salle des charpentes

**Toute la population est cordialement invitée**

#### Massages, MJC

dimanche 19, salle des sports

**Concours de belote, Boule Amicale**

mercredi 30, boulodrome

### FEVRIER

#### Présence attentive, MJC

dimanche 16, salle des sports

**Concours du souvenir, Boule Amicale**

samedi 22, Amplepuis

**Repas dansant, Classe en 0**

samedi 22, salle des sports

**Concours de belote, Boule Amicale**

mercredi 26, boulodrome

### MARS

**Concours d'ouverture, Boule Amicale**

samedi 7, boulodrome

**Concours de belote, Chasse**

samedi 14, salle des fêtes

**Communication non-violente, MJC**

dimanche 22, salle des sports

**Vente de brioches, Sou des écoles**

dimanche 29, village



## ELECTIONS MUNICIPALES 15 et 22 MARS 2020

Pour voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales. Vous avez jusqu'au 7 février 2020, pour vous inscrire. Après cette date, il sera trop tard. Votre inscription peut se faire en mairie ou par internet sur [service-public.fr](http://service-public.fr).

Vous avez la possibilité de vérifier votre situation électorale directement en ligne sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



## MESSAGE DE LA GENDARMERIE Brigades de BALBIGNY – ST SYMPHORIEN DE LAY

Comme chaque année à cette saison, les jours raccourcissent et le passage à l'heure d'hiver amplifie ce phénomène. Hélas, cette période voit généralement augmenter sensiblement le nombre de cambriolages et les vols en tous genres.

Quelques réflexes et gestes simples peuvent éviter des faits et faire passer le sentiment d'insécurité dans le camp des malfaiteurs.

Pensez à verrouiller vos portes de voitures et de domicile même quand vous êtes chez vous. Ne laissez pas dans vos entrées, vos sacs à main, clés de voitures, téléphones, documents administratifs ou moyens de paiement.

En cas d'absence prolongée, prévenez votre brigade de gendarmerie (opération tranquillité vacances), prévenez des personnes de confiance et faites relever votre courrier. En règle générale, qui mieux que vous, connaît votre village, votre quartier, votre rue et vos voisins ? Alors, restez vigilants !

Qui mieux que vous peut détecter une situation inhabituelle ? Un comportement inhabituel ? En cas de doute, n'hésitez pas, composez le **17**.

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, un opérateur spécialisé de la gendarmerie vous répondra. C'est sa mission, vous ne le dérangerez pas !

Il recueillera toutes les informations que vous communiquerez, évaluera la situation et si nécessaire, fera intervenir une patrouille de gendarmes.

**La gendarmerie est un service public. Personne ne vous reprochera jamais d'avoir fait appel à nos services.**

## STATIONNEMENT GENANT ET ABUSIF



Il est rappelé que les trottoirs ne doivent, en aucun cas, être utilisés comme des places de parking. Ils doivent être libres d'accès en tout temps. Des verbalisations pourront avoir lieu.

## Le comité des fêtes multiplie les manifestations

Pour le plus grand bonheur des habitants, le comité des fêtes avec comme présidente Corinne Gonin a organisé plusieurs manifestations :

### - La soirée du beaujolais nouveau



Le jeudi 21 novembre sur la place Carnot, le comité a organisé une soirée beaujolaise. Au programme un plat chaud, saucisson vigneron accompagné de pomme de terre, une dégustation de beaujolais et une animation aux cors de chasse.

Malgré la pluie, ce fut un vrai succès et de très nombreuses personnes sont venues jusque tard le soir.

### LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVÉ



### - Marché de Noël



Le 1<sup>er</sup> décembre à la salle des sports de 10h à 18h s'est déroulé le marché de Noël 100% artisanal. Au programme : bénévoles accueillants, village en miniature, rencontre avec le Père Noël (de 11h à 12h et de 15h à 16h), 40 stands artisanaux et stands alimentaires, spectacle de l'association Draconyr.

Le repas de midi a conquis plus de 80 personnes avec au menu : pâté crôte rochelle, tartiflette, dessert glacé et café.

## Le sou des écoles

Suite à son assemblée générale, le nouveau bureau est dans l'ordre de la photo de gauche à droite :



- \* Secrétaires : Marie RAVASSARD et Delphine FONTAINE
- \* Vice-président : Wilfried BERERD
- \* Présidente : Carole BURNICHON
- \* Présidente sortante : Elodie BUFFIN
- \* Trésorier : Guillaume LEFRANÇOIS



### - Marché de Noël



Tous les 3 ans, les enfants du CE2 au CM2, ce qui correspond à environ 60 enfants, partent en classe

transplantée. Cette année la destination sera le bord de mer.

Ceci nécessite un gros budget : une partie sera payée par le sou des écoles, une partie par la mairie et une partie par les parents. Afin de faire baisser la part des deux dernières, le sou avec le soutien de l'école va multiplier les actions ; il y a déjà eu le panier d'hiver.

Pour le marché de Noël, 70 bocaux SOS pâtisserie ont été vendus, la dégustation prévue a été une réussite. Une quarantaine de sapins a été vendue également.

### - Ski club



Permanence prévue le 18 décembre pour les vacances de Noël à partir de 17h.

## Association historique



Pierre BURNICHON est actuellement Président de l'association historique mais n'a plus le temps de s'en occuper. Il cède donc sa place à un passionné du village, de son histoire et son évolution.

La mairie possède un local où sont entreposés de nombreux documents intéressants.

Si vous souhaitez avoir des informations, il vous suffit de passer en mairie aux horaires d'ouverture.

## Don du sang



afin de prévenir les donneurs Saint-victoriens.

L'Association des donneurs de sang recherche un référent. Son rôle serait de prendre connaissance des dates des dons de sang locaux

## MJC

### 2<sup>ème</sup> édition des « anciens racontent »



En 1977 est apparu le premier témoignage des anciens dans le bulletin municipal. Par la suite l'association historique présidée par Pierre BURNICHON avait eu le désir d'en faire un recueil appelé : "les anciens racontent". Ce recueil contenait des témoignages des années 1930-1940.

Christian GIRAUDON, ancien directeur de l'école, et Michel CHARTIER, ancien maire, deux grands passionnés de Saint-victor-sur-Rhins ont souhaité écrire la deuxième version avec des témoignages, anecdotes, photos des années 1970.

C'est samedi 16 novembre à la salle des charpentiers qu'ils ont décidé de le présenter entourés des interviewés et de nombreux spectateurs.

Onze personnes ont été interrogées : Pierre et Simone DESCOURS, frère et soeur, Maurice DUVERGER, Jean BERCHOUX, Ginette BOURBON, Thérèse PLASSE, Joël DARMZIN, Paul KATJOUNIS, Raymond BESACIER, Solange CARBONI, Emilienne FALCONNET. 9 des 11 interrogés étaient présents.



Daniel BEZIN a d'abord fait un discours introductif, s'en est suivi une présentation des interviewés par Michel CHARTIER et Christian GIRAUDON. Ils leur ont aussi offert une version du livre. Tout ceci s'est terminé par un verre de l'amitié pour se rencontrer, dialoguer, échanger avec une séance de vente-dédicace. Le livre est d'ailleurs en vente au prix de 20 euros auprès de Michel CHARTIER. Le prix de vente ne dégage aucun bénéfice, l'écriture de cet ouvrage n'a pas vocation à récolter de l'argent mais de garder, d'inscrire l'histoire du village. Il a une valeur inestimable.

## La boule amicale



Vendredi 15 novembre s'est déroulée l'assemblée générale des boules, le bureau reste inchangé.

- \*Président : Denis POULARD
- \*Président d'honneur : André DUBUIS
- \*Trésorier : Hubert FORESTIER
- \*Secrétaire : Marie-Jo PLASSE

## Bibliothèque



Les locaux de la bibliothèque se situant à côté de la mairie ont été réaménagés pour une meilleure visibilité des ouvrages.

Le prêt des livres est gratuit, les permanences sont tenues par des bénévoles le mercredi de 15h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 12h.

Vous pouvez aussi faire partie de l'équipe des bénévoles si vous le souhaitez.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 08 OCTOBRE

### Emprunt de 130 000 € auprès du Crédit Mutuel

Le Conseil Municipal décide de contracter un prêt auprès du crédit Mutuel pour financer les travaux d'aménagement du centre bourg, sur une durée de 20 ans.

### Acquisition des parcelles cadastrées AN 436, AN 438 et AN 414

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la demande des propriétaires de la voie privée dénommée « impasse des quatre vents » pour que cette voie devienne communale. Le conseil municipal accepte la rétrocession de ces parcelles à l'euro symbolique.

### Questions diverses

Monsieur le Maire :

\* Remet à l'ensemble des membres présents une synthèse de l'instruction du gouvernement du 29/07/2019 relative à l'engagement de l'Etat en faveur d'une gestion économe de l'espace, visant à la mise en place du principe de zéro artificialisation nette du territoire à court terme, faisant le constat des conséquences pour les populations et pour notre environnement.

### Tour de table

Bertrand GONIN signale qu'il a eu de bons retours des usagers des voies du chemin des Martines et du chemin de Cherbut, suite à la nouvelle signalétique mise en place à hauteur du pont du Saunier.

Jacqueline CHARTIER évoque le stationnement gênant, récurrent, des voitures sur le trottoir de la rue de Thizy.

M. le Maire donne lecture d'un mail d'une administrée concernant l'aire de jeux au parc du Rhins. Il est vrai que cet espace est vieillissant mais régulièrement entretenu et que le coût d'un ensemble neuf est pour l'instant prohibitif budgétairement.



## CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE

### Concours du comptable du trésor

Le conseil municipal décide de demander le concours du comptable du Trésor, Mme DIAS Ghislaine, pour assurer des prestations de conseil, d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an et de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires.

### Approbation du renouvellement de mise à disposition du personnel de l'accueil de loisirs « les P'tites Canailles » à la commune

Le conseil municipal accepte l'avenant de la convention de mise à disposition de Mme Adeline PAPILLON, personnel de l'accueil de loisirs « les P'tites Canailles » à la mairie, pour exercer les fonctions d'animatrice lors des temps d'accueils périscolaires.

## Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Le conseil municipal approuve le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2018 et informe que les données sont consultables sur le site Internet de l'Observatoire National des Services Publics d'Eau et d'Assainissement en se connectant à [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

### Questions diverses

Jardin potager du restaurant scolaire : Ingrid DARQUY a fait part de sa satisfaction d'avoir pu ramasser les légumes du jardin pour la première année, qui ont fait l'objet de potages, ratatouilles etc et du stock de pommes de terre pour une partie de l'année. Il faudrait cependant trouver des bénévoles pour gérer ce jardin dès le printemps.

### Voirie / assainissement :

Dominique DAMAIS fait le point des travaux réalisés ces dernières semaines, à savoir la réfection de la rue Pasteur et l'aménagement du chemin de Beaucôté.

Les demandes de devis sont en cours pour la demande de subvention départementale 2020.

Un appel à partenariat sera lancé également pour la mise en séparatif du réseau d'assainissement du secteur « la Tronchée ».

### Conseil d'école :

Delphine TOURNUS fait le compte-rendu du dernier conseil d'école. 132 élèves sont accueillis cette année, répartis sur 6 classes.

Elle présente le projet de voyage scolaire qui aura lieu du 14 au 17 avril 2020, au Grau d'Agde. 57 enfants du CE2 au CM2 y participeront.

Les élèves de maternelle, CP et CE1 iront visiter l'aquarium de Lyon.

Il n'y aura pas de sorties piscine cette année, du fait de la réfection de la piscine de Cours. Les élèves de CP et CE1 partiront l'an prochain.

### Tour de table :

Timothée CRIONAY émet une inquiétude quant à la possible reprise du CCAS par l'intercommunalité. Lise CORRIGER, à la demande de M. le Maire, explique que le sujet de la suppression du CCAS a été abordé lors de la dernière réunion. Au vu des biens immobiliers du CCAS, le budget permet des actions sociales pertinentes et le conseil d'administration souhaite conserver son autonomie.

La reprise du CCAS par l'intercommunalité n'a aucun fondement juridique.

**L'intégralité des comptes-rendus peut être consultée en mairie ou sur le site internet [www.stvictorsurrhins.fr](http://www.stvictorsurrhins.fr)**

